

ALL1200 Allemand I (A1.2)

Préalable : ALL1100 ou compétence équivalente

Les étudiants qui ont quelconque connaissance doivent passer obligatoirement le test de classement (<http://132.208.191.103/testclass/index.aspx>). Les étudiants dont le niveau de compétence ne correspond pas au niveau du cours seront reclassés.

Le cours se donne dans la langue enseignée ; le recours au français est donc limité. L'approche pédagogique, les critères d'évaluation et leur pondération peuvent varier légèrement d'un enseignant à l'autre.

1. Description du cours

Communication à l'oral et à l'écrit de façon simple sur des sujets familiers et de comprendre des documents oraux et écrits courts et faciles. Acquisition de vocabulaire, des principes de la prosodie, de la formation des mots et des structures simples. Exercices d'écriture et de conversation. Développement de stratégies et de techniques de compréhension de textes et de documents audiovisuels. Familiarisation avec certains aspects de la culture des pays germanophones.

2. Objectifs

À la fin du cours, l'étudiant saura :

- s'exprimer chez le médecin (maladies, blessures et accidents) ;
- parler de sa vie académique, professionnelle et personnelle ;
- se retrouver dans une ville (demander un chemin, donner des indications) ;
- acheter des produits et organiser des événements ;
- reformuler, dans un contexte simple, en ses propres mots les informations pertinentes d'un support audio.

3. Contenu

a. Contenu thématique

- la santé ;
- les études, le travail, les intérêts personnels ;
- le tourisme ;
- anniversaires, fêtes.

b. Contenu grammatical

- l'impératif ;
- le passé composé ;
- les pronoms personnels à l'accusatif ;
- les prépositions ;
- le datif ;
- la comparaison ;
- le génitif.

4. Formules pédagogiques

Activités variées se basant sur une approche à la fois communicative et analytique :

- activités pédagogiques individuelles et en groupe ;
- présentations multimédia ;
- développement de stratégies et de techniques de compréhension de textes et de documents audiovisuels ;
- présentations audio-visuelles afin de se familiariser avec certains aspects de la culture des pays germanophones ;
- ateliers de conversation ;
- la plateforme d'enseignement 'moodle' (fichiers, autres documents etc.).

5. Modalités d'évaluation

- Ateliers avec l'assistant de langue : 5%
- Compositions, exercices de grammaire (devoirs) : 10%
- Mini-Tests : 20 %
- Examen intra : 20 %
- Examen oral : 15 %
- Examen écrit : 30 %

Tous les résultats des évaluations seront transmis aux étudiant/es à l'aide de logiciel RÉSULTATS, disponible en ligne sur le site internet du registrariat à l'adresse <http://www.resultats.uqam.ca/etudiant/> ou à l'adresse générale <http://www.regis.uqam.ca/> dans la section « Services interactifs ». Pour réussir ce cours, il faut obtenir une note de 60% et plus.

A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D	E
100-95	94-90	89-85	84-82	81-78	77-75	74-72	71-68	67-65	64-62	61-60	59-0
4,3	4,0	3,7	3,4	3,0	2,7	2,4	2,0	1,7	1,3	1,0	

6. Matériel pédagogique

- **Themen 1 aktuell Kursbuch + Arbeitsbuch (Verlag Hueber) Lektionen 6-10**
- Dictionnaire allemand-français, français-allemand
- Matériel pédagogique complémentaire distribué en classe (frais de 5 \$)
- La plateforme d'enseignement « moodle » pour des documents et informations supplémentaires

7. Calendrier

Le calendrier sera proposé lors de la première séance en salle de classe par l'enseignant.

8. Informations importantes

- Présence : La présence aux cours est obligatoire en raison d'une progression rapide. En cas d'absence à un cours ou d'un retard imprévu, l'étudiant a la

responsabilité de s'informer auprès de ses collègues concernant les documents à lire et les travaux à faire. En cas d'absence ou de retard, il n'y aura aucune reprise de tests, d'examens ou de devoirs à moins de présenter un certificat médical. Veuillez aviser, à l'avance, la professeure de votre absence à ces examens.

- Plagiat (Règlement no 18 sur les infractions de nature académique) : Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement. Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

9. Dates à retenir

- Inscription au certificat ou au programme court en allemand : 1^{er} mai pour la session d'automne, 1^{er} novembre pour la session d'hiver.
- Périodes d'inscription au cours et périodes de modification de choix de cours : <http://www.etudier.uqam.ca/calendriers>

10. Place du cours dans le cheminement

Il s'agit du deuxième cours de langue allemande dans l'apprentissage de la langue allemande. Les cours suivants et recommandés par la direction sont les suivants : ALL1030 Langue et culture des pays germanophones, ALL1230 Langue et cinéma allemands, ALL2010 Introduction à la compréhension de documents écrits en allemand (A2.1) et ALL2000 Allemand III (A2.1).

Si l'étudiant désire étudier à temps plein, il faut avoir réussi le cours Allemand II (A1.2) à la session d'automne, soit être de niveau intermédiaire 1 au début du programme.

Cheminement suggéré pour un étudiant à temps complet et qui est de niveau intermédiaire 1 au début du programme

Automne	ALL1030	ALL2010	ALL2000	Un cours optionnel
Hiver	ALL1230	ALL2020	ALL3000	ALL3010
Automne	ALL3040	ALL4040		
Note : L'étudiant qui n'aurait pas terminé le certificat, pourrait prendre le cours ALL4030 L'allemand à travers les sujets d'actualité (B1.1) au trimestre d'hiver.				

Cheminement suggéré pour un étudiant à temps partiel en 5 trimestres

Automne	ALL1030	ALL1100	
Hiver	ALL1200	ALL1230	
Automne	ALL2000	ALL2010	
Hiver	ALL2020	ALL3000	ALL3010

Automne	ALL3040	ALL4040	
Note : L'étudiant qui n'aurait pas terminé le certificat, pourrait prendre le cours ALL4030 L'allemand à travers les sujets d'actualité (B1.1) au trimestre d'hiver.			